

Komisyon Episkopal Nasyonal Jistis ak Lapè
Commission Episcopale Nationale Justice et Paix

Secrétariat national
BP 1572
Port-au-Prince Haïti 6110
Tel / Fax 222 78 99
justicepaixha@yahoo.com
jilap.national@forumcitoyen.org.ht
www.forumcitoyen.org.ht/jilap

Note de presse

La commission Episcopale Nationale Justice et Paix exprime une autre fois sa grande préoccupation sur l'avancement du processus électoral dans le pays.

1. En ce qui concerne **la registration des citoyens**. La Commission prend note de la déclaration du CEP qui fait savoir que sur 4.400.000 électeurs potentiels, 3.400.000 ont fait les démarches pour retirer leur carte de citoyen. Nous reconnaissons le grand effort entrepris durant quelques mois pour y arriver à ce résultat. Cela signifie, s'il y a de la volonté dans le pays pour réaliser quelque chose, beaucoup devient possible. Mais nous regrettons, et nous le considérons comme une violation des droits de citoyens : ceux qui n'ont pas pu retirer leur carte de citoyen, sont les habitants des sections communales. Les mesures prises pour corriger certaines situations, n'ont pas donné le résultat espéré : le délai était trop court, les habitants n'ont pas été informé convenablement, le matériel était insuffisant, certaines zones sont très éloignées, ou bien il n'y a pas d'énergie électrique pour faire fonctionner l'ordinateur. La conséquence en est, que certaines autorités locales seront élues par un faible pourcentage de la population. Pourtant, les élections locales auraient dû être le fondement de la construction démocratique du pays.
2. Nous apprenons que **la registration s'est réalisée dans les quartiers populaires** de la capitale. Ceci est une bonne nouvelle. Seulement, nous nous demandons ce que cela signifie quand il y a registration d'électeurs dans un quartier, les personnes de l'extérieur ne peuvent s'approcher pour cause de violence, d'insécurité et de kidnapping dans ces zones.
3. **La distribution des cartes de citoyenneté** a commencé timidement dans quelques zones. Dans certains départements la distribution n'est pas encore faite. Nous constatons avec regret que certains responsables de bureaux ne peuvent résister à la tentation d'exiger de l'argent pour cette pièce d'identification. Dans quelques zones de la capitale, la distribution de la carte électorale entraîne des bastonnades sur la population par les Policiers électoraux. Nous félicitons le CEP qui était intervenu rapide en certains endroits. Nous demandons à tous ceux et celles qui font parti de l'appareil électoral, pour considérer leur travail comme un travail au service de la collectivité, et non pas comme une façon pour tirer un avantage rapide qui fait penser à la corruption.

4. Nous apprenons que certaines **activités politiques qui sont liées avec la violence** à Port-au-Prince et aux Gonaïves. Est-ce que le pays sera de nouveau victime de l'impunité et du désarmement qui n'a pas eu lieu ? Nous attendons la réaction des candidats, qu'ils condamnent de façon ferme les actes de violence perpétrés par leurs partisans. Nous les demandons de songer le Code éthique signé par divers partis politiques. Les responsables partis et coalitions politiques de leur coté, et le CEP lui même doivent agir contre ces candidats qui ne respectent pas les engagement pris par eux, selon le vœux du Décret électoral.
5. Dans la note du 21 septembre 2005, la Commission a soulevé **la question des analphabètes**. Ces élections générales sont très complexes à cause du nombre de fonctions à élire de partis politiques et de candidats pour chaque poste. Quelles dispositions sont prises par le CEP pour permettre à ces citoyens de voter correctement ? Rien n'est dit jusqu'à ce moment.

Le processus avance lentement. Plusieurs voix expriment des doutes sur son bon déroulement. Pourtant, le pays ne peut pas rester dans cette transition qui doit aboutir sur l'établissement d'autorités légitimes choisies par les citoyens dans des élections libres, honnêtes et non partisans. La Commission demande à tous les acteurs engagés dans le processus de faire preuve de bon sens et de tolérance, de leur capacité de dialogue et de négociation pour trouver des solutions correctes à tous les problèmes qui se posent au cours de route.

Pour le Comité Directeur National.

P. Jean Hanssens, directeur
Port-au-Prince, 20 novembre 2005